



Droit des Entités Sportives

- » Modalité: en ligne
- » Durée: 6 mois
- » Quali ication: TECH Université Technologique
- » Horaire: à votre rythme
- » Examens: en ligne

Accès au site web: www.techtitute.com/fr/science-du-sport/diplome-universite/diplome-universite-droit-entites-sportives

Accueil

O1

Présentation

Objectifs

Page 4

Page 8

03 04 05

Direction de la formation Structure et contenu Méthodologie

Page 12 Page 16

Page 22

06 Diplôme





tech 06 | Présentation

Le cadre juridique du sport est extrêmement complexe. Ce domaine repose sur des partenariats public-privé et réunit également tous les éléments de base d'un système juridique : plurisubjectivité, système de règles ordonné et organisation permanente. Ainsi, la profondeur de ce domaine est considérablement plus grande que dans d'autres domaines, c'est pourquoi il est essentiel d'être à jour afin de comprendre les fondements des litiges et des conflits qui surviennent fréquemment.

C'est pourquoi une spécialisation dans ce domaine devient un outil précieux pour les professionnels du sport afin d'acquérir une vision experte de la manière dont les actions des différents organes affectent leur activité. De même, le programme est également très utile pour les responsables d'organisations sportives afin d'examiner toutes les relations juridiques qui découlent des actions de l'équipe ou de l'organisation.

Ainsi, les étudiants établiront les caractéristiques d'un système organisationnel répondant à toutes les spécificités, y compris dans le cadre de la gestion comptable, et définiront les fondements du sport en tant qu'activité économique. Ils approfondiront également la fiscalité des entités sportives et l'ensemble des éléments à prendre en compte.

Il s'agit sans aucun doute d'une formation de haut niveau dans un domaine d'actualité qui lancera la carrière professionnelle de l'étudiant. De même, durant votre formation, vous serez accompagné par un corps enseignant composé d'experts en la matière qui suivront votre progression à travers le Campus Virtuel.

Ce **Certificat Avancé en Droit des Entités Sportives** contient le programme scientifique le plus complet et le plus actuel du marché. Les principales caractéristiques sont les suivantes:

- Le développement de cas pratiques présentés par des experts en Droit des Entités Sportives
- Les contenus graphiques, schématiques et éminemment pratiques avec lesquels ils sont conçus fournissent des informations scientifiques et pratiques sur ces disciplines essentielles à la pratique professionnelle
- Des exercices pratiques où effectuer le processus d'auto-évaluation pour améliorer l'apprentissage
- L'accent mis sur les méthodologies innovantes
- Des cours théoriques, questions à l'expert, forums de discussion sur des sujets controversés et travail de réflexion individuel
- La possibilité d'accéder aux contenus depuis n'importe quel appareil fixe ou portable doté d'une connexion internet



Vous serez un expert dans l'évaluation des avantages et des inconvénients de la collaboration avec des entités ou des associations sportives en fonction des avantages fiscaux du type de coopération"



Un Certificat Avancé avec lequel vous déterminerez le régime fiscal des figures juridiques pertinentes dans le sport, telles que les sociétés anonymes sportives ou les ligues professionnelles"

Le programme comprend, dans son corps enseignant, des professionnels du secteur qui apportent à cette formation l'expérience de leur travail, ainsi que des spécialistes reconnus de grandes sociétés et d'universités prestigieuses.

Grâce à son contenu multimédia développé avec les dernières technologies éducatives, les spécialistes bénéficieront d'un apprentissage situé et contextuel, ainsi, ils se formeront dans un environnement simulé qui leur permettra d'apprendre en immersion et de s'entrainer dans des situations réelles.

La conception de ce programme est axée sur l'Apprentissage par les Problèmes, grâce auquel le professionnel doit essayer de résoudre les différentes situations de la pratique professionnelle qui se présentent tout au long du programme. Pour ce faire, l'étudiant sera assisté d'un innovant système de vidéos interactives, créé par des experts reconnus.

Voulez-vous approfondir les comportements qui, dans le secteur du sport, restreignent la libre concurrence? C'est votre chance!.

Faites le grand saut pour le changement que vous attendiez dans votre carrière professionnelle grâce à l'analyse de cas pertinents sur les implications de leur prise en compte en tant qu'activité économique pour les clubs.







tech 10 | Objectifs



Objectifs généraux

- Mettre à jour les connaissances juridiques sur les aspects commerciaux du Droit du Sport
- * Approfondir la connaissance des principaux contrats commerciaux liés au sport
- · Consolider la connaissance de la relation de travail des sportifs professionnels en équipe
- Identifier les caractéristiques de la Fiscalisation dans la double perspective de la personne morale et de la personne physique
- * Analyser l'application du Droit Pénal dans le domaine du sport
- Examiner le concept de Justice Sportive et son action dans le domaine du sport
- Actualiser les connaissances juridiques sur la gestion du patrimoine des sportifs professionnels



Les critères dont vous disposerez après avoir mis à jour vos connaissances vous permettront d'évaluer l'opportunité de créer une société de gestion des Droits à l'image du sportif professionnel"







Objectifs spécifiques

Module 1. Régime juridique des Entités Sportives

- Développer les notes caractéristiques d'un système organisationnel qui contient des spécificités également dans le cadre de la gestion comptable, à travers l'analyse du contexte normatif et conceptuel
- Déterminer les figures juridiques pertinentes dans le sport professionnel, telles que les Sociétés Anonymes Sportives et les liques professionnelles

Module 2. Relations contractuelles des Entités Sportives, avec une référence particulière à la sphère commerciale

- Développer la connaissance du sport en tant qu'activité économique en précisant le cadre réglementaire et conceptuel
- Effectuer une analyse de cas pratiques et réels afin de traiter des questions d'actualité

Module 3. La Fiscalité du Sport et des Entités Sportives

- Établir les cas dans lesquels le régime fiscal favorable aux entités à but non lucratif sera appliqué
- Évaluer la conformité fiscale de l'Impôt sur les Sociétés (IS) au regard des principales spécialités des clubs professionnels
- Évaluer l'opportunité de collaborer avec des entités ou des associations sportives pour bénéficier des avantages fiscaux liés au type de collaboration
- Distinguer les collaborations strictement publicitaires des collaborations strictement philanthropiques et identifier la fiscalité des premières, des secondes et de celles qui se situent entre les deux
- Évaluer l'opportunité de créer une société pour la gestion des droits d'image ou d'autres actifs du sportif professionnel
- Déterminer la légalité de la société constituée et mettre en œuvre des modèles de conformité fiscale afin d'éviter les sanctions administratives ou pénales





tech 14 | Direction de la formation

Direction



Dr Fraile Fernández, Rosa

- Chercheuse experte en Droit Financier et Fiscal
- Professeure de Droit Financier et Fiscal à l'Université Rey Juan Carlos
- Professeure de Fiscalité Avancée des Entités Juridiques à l'UNIR
- Présidente du Comité Scientifique du Congrès du Sport et de la Conformité de l'Université de Malaga
- Doctorat en Droit de l'Université Rey Juan Carlos
- Master en Droit des Affaires et en Contentieux International de l'Université Rey Juan Carlos
- Licence en Droit de l'Université Rey Juan Carlos
- Licence en Administration et Gestion d'Entreprises à l'Université Rey Juan Carlos
- Présidente du Comité Scientifique du Congrès Sport et Conformité de l'Université de Malaga et du Congrès de Fiscalité et Sport de l'Université d'Alcalá
- Membre de : Réseau de Recherche et de Sport du Conseil Supérieur des Sports d'Espagne et Équipe de Recherche dans les Projets de Recherche sur la Concurrence Concurrentielle



Direction de la formation | 15 tech

Professeurs

Mme Díaz Marí, Montse

- Conseiller juridique chez DiazMari
- Avocate chez Samsung Electronics Iberia
- Master en Marchés et Industrie du Droit du Sport et du Divertissement ISDE
- Master Officiel en Droit du Sport à l'INEFC
- Master en Accès à la Profession Juridique et en Droit des Affaires à l'Université San Pablo CEU
- Master en Droit du Sport de l'Université San Pablo CEU

Mme Simionato, Alessia

- Avocate en droit de la propriété intellectuelle et des technologies de l'information chez Fourlaw Avocats
- Avocat chez FVF Associati
- Licence en Droit de l'Université d'État de Milan
- Experte en Droit de la Propriété Intellectuelle et de l'Audiovisuel auprès du Centre d'Etudes Financières
- Experte en Droit Numérique et Nouvelles Technologies auprès du Centre d'Etudes Financières

Dr González Pelayo, Ana

- Avocate fiscaliste chez Juárez Buffete Internacional
- Avocate fiscaliste chez Luis Avocats
- Avocate fiscaliste chez Garrido Forensic
- Avocate chez Transcom Legal Services
- Docteur en Droit de l'Université Carlos III de Madrid
- Licence en Droit de l'Université Carlos III de Madrid
- Master en Conseil Financier et Fiscal dans le cadre des NIIF de l'Université Carlos III de Madrid





tech 18 | Structure et contenu

Module 1. Régime Juridique des Entités Sportives

- 1.1. Fédérations sportives
 - 1.1.1. Le Système Pyramidal Fédéré. Approche conceptuelle
 - 1.1.2 Fédération sportives internationales
 - 1.1.2.1. Concept, régime juridique, fonctions et autres notes d'importance pratique
 - 1.1.3. Fédérations sportives d'État
 - 1.1.3.1. Concept, régime juridique, fonctions et autres remarques pertinentes
 - 1.1.4. Aspects documentaires et comptables
- 1.2. Clubs sportifs
 - 1.2.1. Contextualisation
 - 1.2.2 Cadre juridique actuel
 - 1.2.3. Typologie des clubs sportifs
 - 1.2.4. Constitution, structure organisationnelle, fonctions et guestions d'intérêt pratique
- 1.3. Sociétés Anonymes Sportives (SAS)
 - 1.3.1. Cadre juridique actuel
 - 1.3.2. Caractéristiques théoriques et pratiques des SAS
 - 1.3.3. Différences entre les clubs sportifs et les SAS
- 1.4. Ligues professionnelles
 - 1.4.1. Cadre réglementaire
 - 1.4.2. Concept, structure interne et fonctions
 - 1.4.3. Coordination entre les ligues professionnelles et les fédérations sportives
 - 1.4.4. Notes sur les droits de retransmission télévisuelle
- 1.5. Comité Olympique
 - 1.5.1. Comité Olympique
 - 1.5.2. Comité International Olympique
 - 1.5.3. Autres organismes internationaux liés au secteur du sport
- 1.6. Conseil Supérieur des Sports
 - 1.6.1. Cadre réglementaire et de compétence
 - 1.6.2. Concept et structure organisationnelle
 - 1.6.3. Questions pratiques relatives à la gestion des subventions

- 1.7. Système sportif non fédéré
 - 1.7.1. Les cas du padel et du golf : World Padel Tour et Live Golf
 - 1.7.2. Basket-ball: Euroleague Commercial Assets
 - 1.7.3. Correspondance entre le sport fédéré et le sport non fédéré
 - 1.7.4. Référence aux contrats des sportifs professionnels individuels
- 1.8. Tribunal Arbitral du Sport
 - 1.8.1. Cadre réglementaire
 - 1.8.2. Concept, structure et fonctions
 - 183 Procédure
- 1.9. Tribunal Arbitral du Sport (TAS/CAS)
 - 1.9.1. Cadre réglementaire
 - 1.9.2. Concept, structure et fonctions
 - 1.9.3. Procédures
- 1.10. Fondations
 - 1.10.1. Cadre réglementaire
 - 1.10.2. Concept, structure interne
 - 1.10.3. La figure du bénévole sportif
 - 1.10.4. Autres exemples de fondations « sportives »

Module 2. Relations Contractuelles des Entités Sportives, avec une référence particulière à la Sphère Commerciale

- 2.1. La spécificité du sport
 - 2.1.1. Introduction réglementaire
 - 2.1.2. Influence de la spécificité du sport au niveau européen
 - 2.1.3. Cas pertinents
- 2.2. Le sport en tant qu'activité économique
 - 2.2.1. Contextualisation
 - 2.2.2 Implications juridiques de sa prise en compte en tant qu'activité économique
 - 2.2.3. Cas pertinents
- 2.3. Droit de la Concurrence : Libre concurrence
 - 2.3.1. Influence du droit de la concurrence sur les fédérations sportives
 - 2.3.2. Concept de position dominante
 - 2.3.3. Comportements restrictifs de la libre concurrence dans le secteur du sport: Abus de position dominante



Structure et contenu | 19 tech

- 2.4. Droit de la Concurrence : Concurrence déloyale
 - 2.4.1. Influence du droit de la concurrence sur les entités sportives
 - 2.4.2. Comportement conduisant à la concurrence déloyale
 - 2.4.3. Cas pertinents
- 2.5. Les subventions en tant que forme de financement des entités sportives
 - 2.5.1. Cadre réglementaire et concepts
 - 2.5.2. Subventions publiques
 - 2.5.3. Notes et études de cas
- 2.6. Parrainages et collaborations
 - 2.6.1. Parrainage sportif : Concept et notes caractéristiques
 - 2.6.2. Collaboration : Concept et notes caractéristiques
 - 2.6.3. Différences entre les deux figures. Questions pratiques d'application
- 2.7. Analyse comparative : Le sport aux États-Unis
 - 2.7.1. Cadre réglementaire
 - 2.7.2. Concept et structure organisationnelle
 - 2.7.3. La forme juridique du franchisé
- 2.8. CNCM (Commission Nationale des Marchés et de la Concurrence)
 - 2.8.1. Cadre réglementaire
 - 2.8.2. Concept, structure organisationnelle et fonctions
 - 2.8.3. Typologie des décisions dans le secteur du sport
 - 2.8.4. Droits de commercialisation dans le sport professionnel
- 2.9. Commission Européenne et Cour de Justice de l'Union Européenne
 - 2.9.1. Introduction
 - 2.9.2. Cadre réglementaire
 - 2.9.3. Référence spéciale aux affaires relatives au droit de la concurrence
- 2.10. Droit des faillites et sport
 - 2.10.1. Introduction
 - 2.10.2. Cadre réglementaire
 - 2.10.3. Aspects théoriques et pratiques

tech 20 | Structure et contenu

Module 3. La Fiscalité des Personnes Juridiques dans le Sport

- 3.1. Impôt sur les Sociétés pour les organisations sportives à but non lucratif
 - 3.1.1. Entités sportives à l'abri de l'impôt
 - 3.1.2. Régime spécial de l'Impôt sur les Sociétés
- 3.2. Impôt sur les sociétés dans les clubs professionnels
 - 3.2.1. Application générale
 - 3.2.2. Réserves
 - 3.2.3. Dépenses non déductibles, pénalités
 - 3.2.3.1. Pénalités
 - 3.2.3.2. Pénalités administratives
 - 3.2.3.3. Sanctions des institutions privées
- 3.3. Redressements fiscaux dans les clubs professionnels liés à la relation avec les sportifs et les entraîneurs
 - 3.3.1. Prime de signature, amortissement
 - 3.3.2. Dépréciation
 - 3.3.3. Résiliation du contrat
 - 3.3.3.1. Ajustements pour différences d'évaluation comptables et fiscales
 - 3.3.3.2. Ajustements pour la non-déductibilité des indemnités de licenciement
- 3.4. Taxe sur la valeur ajoutée dans le sport professionnel
 - 3.4.1. Généralités sur la TVA
 - 3.4.2. Exonération de la TVA dans les relations de travail particulières, les sportifs professionnels
 - 3.4.3. TVA à taux réduit sur les aspects sportifs
 - 3.4.4. Exonération de la TVA pour le sport
 - 3.4.4. Importation et spécialités sportives
- 3.5. TVA sur les entités sportives sans but lucratif
 - 3.5.1. Distinction entre clubs professionnels et clubs amateurs
 - 3.5.2. Activités gratuites
 - 3.5.3. Activités gratuites et payantes
 - 3.5.4. Effets fiscaux
- 3.6. Les installations sportives et leur taxation
 - 3.6.1. Redevances pour l'utilisation spéciale des installations sportives
 - 3.6.2. Concession à titre démonstratif d'installations sportives





Structure et contenu | 21 tech

- 3.7. Imposition de la participation de tiers à des activités sportives
 - 3.7.1. Distinction entre déductibilité des dépenses et droit à déduction
 - 3.7.2. Mécénat
 - 3.7.3. Accord de partenariat
 - 3.7.4. Parrainage
 - 3.7.5. Nouvelle loi sur le sport, parrainage
 - 3.7.6. Livraison de billets en tant que services avec des clients ou des fournisseurs
- 3.8. Imposition des agents de sportifs professionnels
 - 3.8.1. Nature de la relation
 - 3.8.2. Effets fiscaux des paiements aux agents
 - 3.8.3. Imposition de l'agent personne physique
 - 3.8.4. Imposition de l'agent entité intermédiaire
- 3.9. Planification fiscale pour les sportifs professionnels, création de personnes juridiques à cet effet
 - 3.9.1. Économie de choix par rapport aux comportements d'évitement et d'évasion
 - 3.9.2. Imposition du système de rémunération du sportif professionnel
 - 3.9.3. Structures d'investissement et optimisation fiscale internationale
- 3.10. L'utilisation des structures d'entreprise comme moyen de planification fiscale
 - 3.10.1. Typologie des structures d'entreprise
 - 3.10.2. Traités de double imposition
 - 3.10.3. Transparence fiscale internationale
 - 3.10.4. Compliance fiscale des sportifs professionnels



Avec une simple connexion Internet, vous aurez tout le programme à portée de main sur votre tablette ou votre ordinateur pour le consulter aussi souvent que vous le souhaitez et sans vous soucier des horaires"





tech 24 | Méthodologie

À TECH, nous utilisons la méthode des cas

Le programme offre une méthode révolutionnaire de développement des compétences et des connaissances. Notre objectif est de renforcer les compétences dans un contexte changeant, compétitif et hautement exigeant.



Avec TECH, vous pourrez découvrir une façon d'apprendre qui fait avancer les fondations des universités traditionnelles du monde entier"



Vous bénéficierez d'un système d'apprentissage basé sur la répétition, avec un enseignement naturel et progressif sur l'ensemble du cursus.



L'étudiant apprendra, par des activités collaboratives et des cas réels, à résoudre des situations complexes dans des environnements commerciaux réels.

Une méthode d'apprentissage innovante et différente

Cette formation TECH est un programme d'enseignement intensif, créé de toutes pièces, qui propose les défis et les décisions les plus exigeants dans ce domaine, tant au niveau national qu'international. Grâce à cette méthodologie, l'épanouissement personnel et professionnel est stimulé, faisant ainsi un pas décisif vers la réussite. La méthode des cas, technique qui constitue la base de ce contenu, permet de suivre la réalité économique, sociale et professionnelle la plus actuelle.



Nous sommes la seule université en ligne qui propose des documents de Harvard comme matériel pédagogique dans ses cours"

La méthode des cas a été le système d'apprentissage le plus utilisé par les meilleures facultés du monde. Développée en 1912 à Harvard pour que les étudiants en Droit n'apprennent pas uniquement sur la base d'un contenu théorique, la méthode des cas consistait à leur présenter des situations réelles complexes pour que les apprenants s'entraînent à les résoudre et à prendre des décisions. En 1924, elle a été établie comme méthode d'enseignement standard à Harvard.

Face à une situation donnée, que doit faire un professionnel? C'est la question à laquelle nous vous confrontons dans la méthode des cas, une méthode d'apprentissage orientée vers l'action. Tout au long du programme, vous serez confronté à de multiples cas réels. Ils devront intégrer toutes leurs connaissances, faire des recherches, argumenter et défendre leurs idées et leurs décisions.

Relearning Methodology

TECH combine efficacement la méthodologie des études de cas avec un système d'apprentissage 100% en ligne basé sur la répétition, qui associe 8 éléments didactiques différents dans chaque leçon.

Nous enrichissons l'Étude de Cas avec la meilleure méthode d'enseignement 100% en ligne: le Relearning.

En 2019, nous avons obtenu les meilleurs résultats d'apprentissage de toutes les universités en ligne du monde.

À TECH, vous apprenez avec une méthodologie de pointe conçue pour former les managers du futur. Cette méthode, à la pointe de la pédagogie mondiale, est appelée Relearning.

Notre université est la seule université hispanophone autorisée à utiliser cette méthode efficace. En 2019, nous avons réussi à améliorer les niveaux de satisfaction globale de nos étudiants (qualité de l'enseignement, qualité des supports, structure des cours, objectifs...) par rapport aux indicateurs de la meilleure université en ligne.



Méthodologie | 27 tech

Dans notre programme, l'apprentissage n'est pas un processus linéaire, mais se déroule en spirale (apprendre, désapprendre, oublier et réapprendre). Par conséquent, chacun de ces éléments est combiné de manière concentrique. Cette méthodologie a permis de former plus de 650.000 diplômés universitaires avec un succès sans précédent dans des domaines aussi divers que la biochimie, la génétique, la chirurgie, le droit international, les compétences en gestion, les sciences du sport, la philosophie, le droit, l'ingénierie, le journalisme, l'histoire, les marchés financiers et les instruments. Tout cela dans un environnement très exigeant, avec un corps étudiant universitaire au profil socio-économique élevé et dont l'âge moyen est de 43,5 ans.

Le Relearning vous permettra d'apprendre plus facilement et de manière plus productive tout en développant un esprit critique, en défendant des arguments et en contrastant des opinions: une équation directe vers le succès.

D'après les dernières données scientifiques dans le domaine des neurosciences, non seulement nous savons comment organiser les informations, les idées, les images et les souvenirs, mais nous savons aussi que le lieu et le contexte dans lesquels nous avons appris quelque chose sont fondamentaux pour notre capacité à nous en souvenir et à le stocker dans l'hippocampe, pour le conserver dans notre mémoire à long terme.

De cette façon, et dans ce que l'on appelle Neurocognitive context-dependent e-learning les différents éléments de notre programme sont liés au contexte dans lequel le participant développe sa pratique professionnelle. Ce programme offre le meilleur matériel pédagogique, soigneusement préparé pour les professionnels:



Support d'étude

Tous les contenus didactiques sont créés par les spécialistes qui enseignent les cours. Ils ont été conçus en exclusivité pour la formation afin que le développement didactique soit vraiment spécifique et concret.

Ces contenus sont ensuite appliqués au format audiovisuel, pour créer la méthode de travail TECH en ligne. Tout cela, élaboré avec les dernières techniques afin d'offrir des éléments de haute qualité dans chacun des supports qui sont mis à la disposition de l'apprenant.



Cours magistraux

Il existe des preuves scientifiques de l'utilité de l'observation par un tiers expert.

La méthode "Learning from an Expert" renforce les connaissances et la mémoire, et donne confiance dans les futures décisions difficiles.



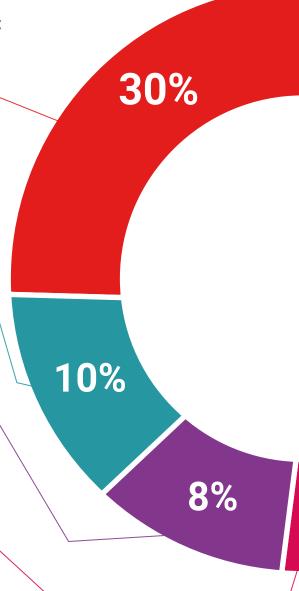
Pratique des aptitudes et des compétences

Ils réaliseront des activités visant à développer des compétences et des aptitudes spécifiques dans chaque domaine. Pratiques et dynamiques pour acquérir et développer les compétences et les capacités qu'un spécialiste doit développer dans le cadre de la mondialisation dans laquelle nous vivons.



Bibliographie complémentaire

Articles récents, documents de consensus et directives internationales, entre autres. Dans la bibliothèque virtuelle de TECH, l'étudiant aura accès à tout ce dont il a besoin pour compléter sa formation.



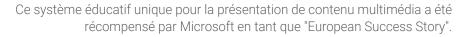
Case Studies

Ils réaliseront une sélection des meilleures études de cas choisies spécifiquement pour ce diplôme. Des cas présentés, analysés et tutorés par les meilleurs spécialistes de la scène internationale.



Résumés interactifs

Nous présentons les contenus de manière attrayante et dynamique dans des dossiers multimédias comprenant des fichiers audios, des vidéos, des images, des diagrammes et des cartes conceptuelles afin de consolider les connaissances.





Testing & Retesting

Les connaissances de l'étudiant sont périodiquement évaluées et réévaluées tout au long du programme, par le biais d'activités et d'exercices d'évaluation et d'auto-évaluation, afin que l'étudiant puisse vérifier comment il atteint ses objectifs.



25%

20%

3%

4%





tech 32 | Diplôme

Ce **Certificat Avancé en Droit des Entités Sportives** contient le programme scientifique le plus complet et le plus actuel du marché.

Après avoir réussi l'évaluation, l'étudiant recevra par courrier postal* avec accusé de réception son correspondant diplôme de **Certificat Avancé** délivré par **TECH Université Technologique**.

Le diplôme délivré par **TECH Université Technologique** indiquera la note obtenue lors du Certificat Avancé et répond aux exigences communément demandées par les bourses d'emploi, les concours et les commissions d'évaluation des carrières professionnelles.

Diplôme: Certificat Avancé en Droit des Entités Sportives

Nº d'heures officielles: 450 h.



officielle de la NBA

Pre Tere Guevara Navarro

technologique

Certificat Avancé

Droit des Entités Sportives

- » Modalité: en ligne
- » Durée: 6 mois
- » Qualification: TECH Université Technologique
- » Horaire: à votre rythme
- » Examens: en ligne

